



Le pharmacien offre des services pharmaceutiques de qualité et voit à la supervision de l'équipe de techniciens de laboratoire. Il doit respecter le Code de déontologie de sa profession, la Loi sur la pharmacie et ses règlements et toutes les lois provinciales et fédérales.

Responsabilités :

- Assurer le suivi de la thérapie médicamenteuse
- Veiller à la vérification des prescriptions et à l'analyse du dossier pharmacologique
- Répondre aux besoins des clients en leur offrant des conseils appropriés
- Documenter adéquatement les dossiers patients et faire les suivis requis avec les patients
- Surveiller et coordonner les activités du laboratoire
- Travailler en étroite collaboration avec les assistants techniques en pharmacie afin d'offrir un service à la clientèle exemplaire
- Veiller à la préparation, au conditionnement, à la distribution et à l'entreposage des médicaments et produits pharmaceutiques

Compétence et connaissances requises :

- Baccalauréat en pharmacie (B. Pharm.) ou doctorat en pharmacie (Pharm. D.)
- Permis d'exercice valide délivré par l'Ordre des Pharmaciens du Québec
- Faire preuve d'écoute et d'empathie
- Aptitudes pour la communication et la gestion d'équipes
- Esprit d'équipe
- Capacité à résoudre des problèmes
- Sens de l'organisation
- Sens développé du service à la clientèle
- Souci du détail et minutie
- Très bonne connaissance de la langue française et bonne connaissance de la langue anglaise
- Excellentes aptitudes en informatique : Rx-Pro

Envoyez votre candidature à : B5016Direction@brunet.ca